

Réforme de l'assurance chômage

Mentir... c'est un vrai métier !

Le gouvernement veut réformer les règles de l'assurance chômage ☐ La règle générale deviendrait « quand ça va bien on durcit les règles, quand ça va mal on les assouplit » ☐ La fable des emplois vacants n'est pas nouvelle ☐ Un argument éculé et truffé de mensonges !

Retraites et assurance chômage, les deux faces d'une même médaille !

Le gouvernement s'est donné deux priorités pour faire baisser la dépense publique : la réforme des retraites et celle de l'assurance chômage.

Tout ça pour continuer de baisser les impôts des sociétés et respecter le critère des 3% de déficit budgétaire à la fin du quinquennat.

précisant que « certains ne veulent pas se mettre au travail. ».

« Nous le savons, dans notre pays, nous avons 2.500.000 chômeurs et, en même temps, nous avons 500.000 emplois vacants ». Et, là, c'est Dominique Villepin en 2005 sur France Inter !

Ils sortent la grosse artillerie !

Depuis des mois, pour préparer les esprits, on nous sort la grosse artillerie : il y aurait un nombre d'emplois vacants jamais vu, avec des patrons qui témoignent sur les plus grandes difficultés à recruter. Traduction : les chômeuses et chômeurs ne veulent pas travailler car trop bien indemnisé-es (cf. encadré). La réforme vise à faire varier les conditions pour être indemnisé et la durée d'indemnisation selon le contexte économique !

Chômage : qui, combien ?

« Alors que l'on dénombrait **6,5 millions** de personnes inscrites à Pôle emploi en décembre 2021, une fraction sont allocataires de l'Assurance chômage (3,7 millions), dont **2,6 millions** sont indemnisées, c'est-à-dire qu'une allocation leur est versée.

Le montant net moyen d'indemnisation est de **960 euros** pour l'ensemble des indemnisés »

(rapport de l'UNEDIC, avril 2022)

Les mêmes mensonges... et depuis bien longtemps !

On nous parle de 200000 à 300000 emplois vacants mais il n'y a vraiment rien de nouveau même si ce chiffre n'a aucun sens ! La preuve...

« Quatre cent mille emplois non pourvus et abandonnés parce qu'ils ne trouvent pas de réponse ». Ici, c'est François Rebsamen, ministre du Travail en 2015 sur France Inter.

En 2008, Nicolas Sarkozy affirmait que « cinq cent mille offres d'emploi qui ne sont pas satisfaites »,

Au fait, un emploi vacant, c'est quoi ?

Personne ne le sait car on ne sait même pas de quoi on parle ! Combien d'emplois comblés au bout de combien de temps ? Mystère ! De plus, on additionne des recherches de CDI, de CDD, y compris de courte durée !

Sur le manque dans les transports scolaires, on a oublié de nous dire que le salaire mensuel moyen était de... 450 euros avec un "gros trou" entre le matin et du soir !

Comme on ne sait pas plus s'il n'y a pas de problème en matière de transports et d'accès aux centres-villes ou des problèmes de cherté des loyers dans ces mêmes villes !

On reste unie-es !

On reste uni-es car l'enjeu est double pour le gouvernement : baisser les indemnisations pour imposer des boulots sous-payés ce qui permettra au patronat de comprimer et mettre la pression sur les salaires des actifs-ves...

SUD-PTT appelle à participer à toutes les initiatives qui pourraient être prises pour battre en brèche ce projet de loi !



Fédération des activités postales et de télécommunications

25/27 rue des envièrges 75020 Paris

tel 01 44 62 12 00 — fax 01 44 62 12 34

sudptt@sudptt.fr — www.sudptt.org

Octobre 2022

Union
syndicale
Solidaires